



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SHHNH pour l'exercice comptable 2022

À la demande du Conseil d'administration de la SHHNH, la Commission de vérification des comptes s'est réunie en date du 11/04/2023. Participaient à cette réunion : MM. Bervillé André, président, Marger Jean-Paul, Martin-Dorel Gérard, Mousain Daniel et Taïb Jacques, tous membres de cette Commission. M. Marchais Louis, absent excusé, avait fait part de ses observations par courrier.

Les membres présents ont vérifié les documents suivants relatifs à l'exercice comptable 2022 présentés par M. Labonne Gérard, trésorier :

- le grand livre avec un total général de 343 541,64 € (7 p.) ;
- la balance globale avec un solde en débit et en crédit de 325 052,04 € (2 p.) ;
- le bilan synthétique avec un bilan net de 269 284 €, suite à 35 590 € d'amortissements (1p.) ;
- le compte de résultat synthétique des charges et produits, équilibré : 21 826 € en charges et 21 826 € en produits (1 p.).

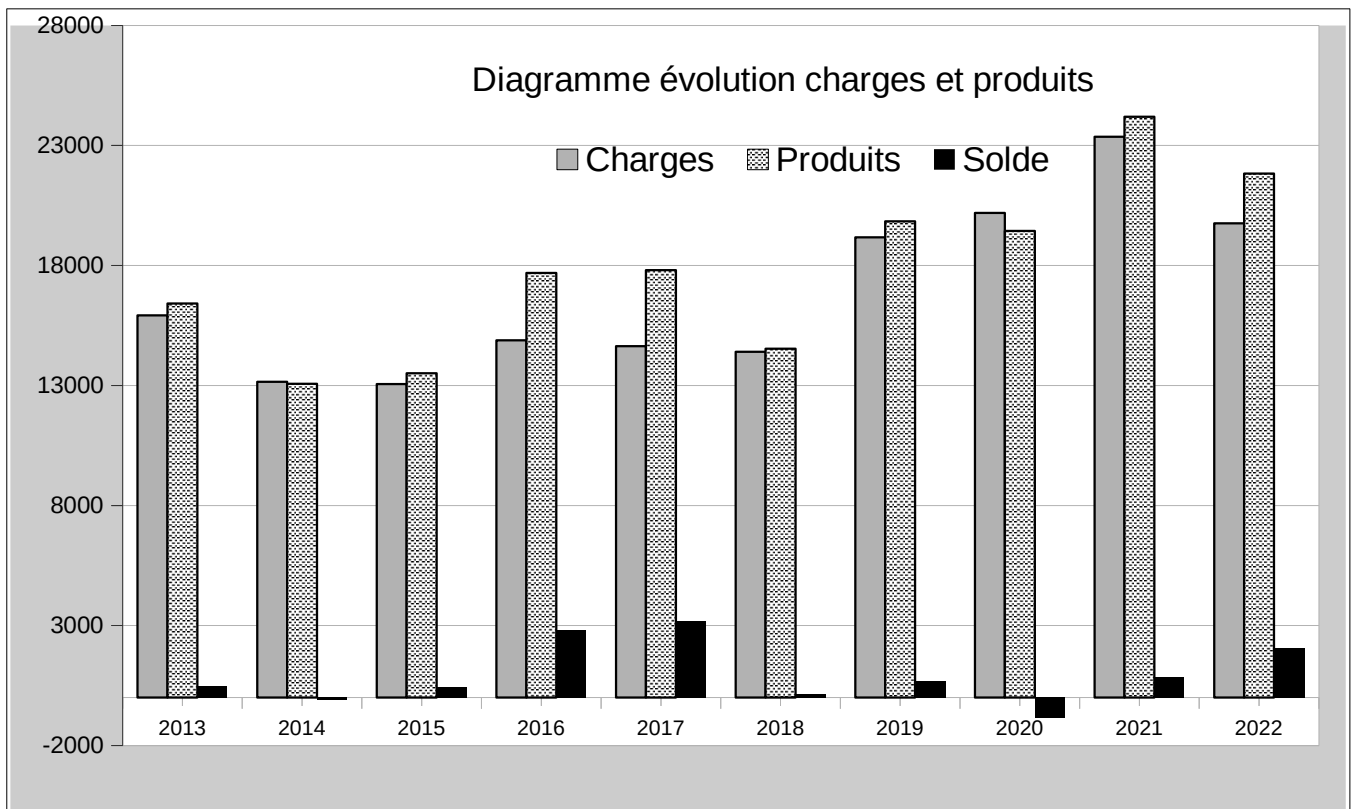
La Commission a commencé ses travaux par l'examen du grand livre puis a scruté la balance globale en suivant le plan comptable des comptes de capitaux aux comptes de produits. Pour terminer, elle a contrôlé leur bon report sur la balance globale et leur incidence sur le bilan synthétique et le compte de résultat synthétique.

Afin d'approfondir l'examen de ces deux derniers documents, elle a examiné l'évolution des actifs à partir de 2015 (voir Bilan synthétique) :

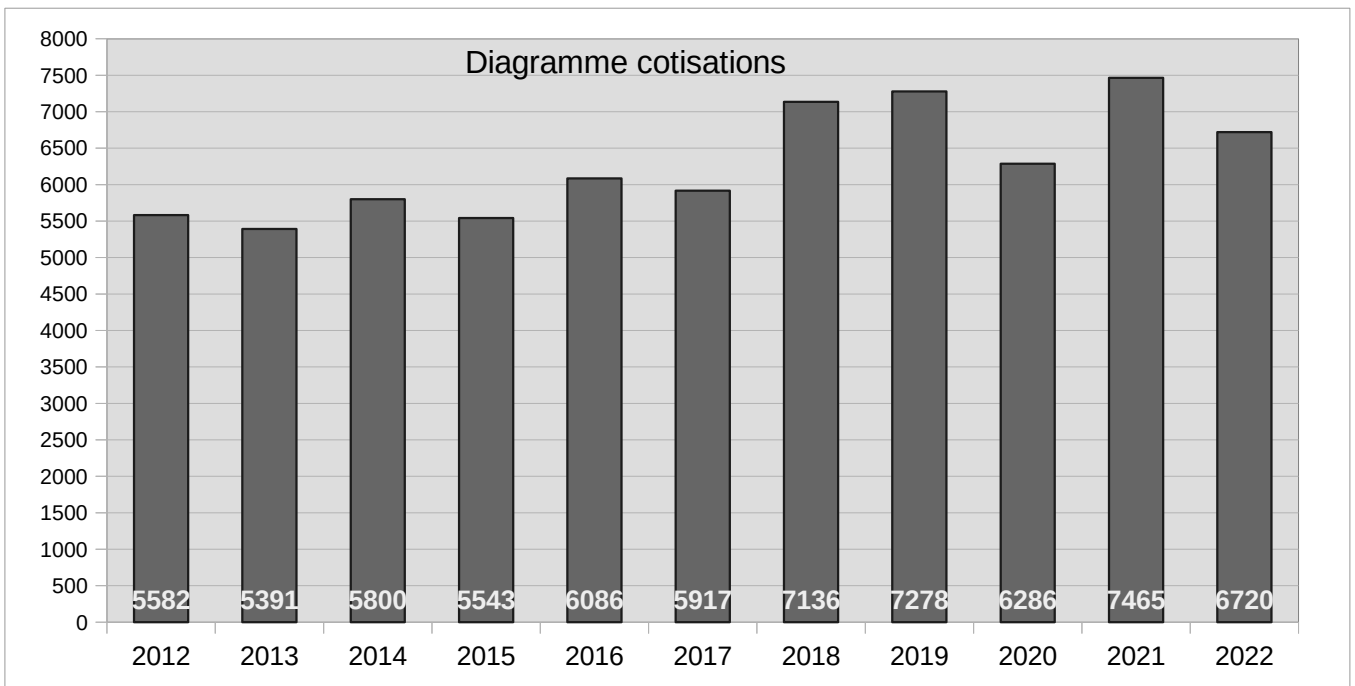
SHHNH – Actif des bilans de 2015 à 2022

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total général	255 091	257 901	260 666	260 797	261 462	266 382	261 215	269 284
Total actif immobilisé	214 438	215 057	213 728	216 683	214 724	212 747	210 755	210 755
Amortissements et Provisions	24 785	26 308	27 637	29 662	31 662	33 360	35 590	35 590
Marchandises (Stock net)	5 747	5 747	3 744	3 684	2 094	1 499	1794	1374
Actif circulant et Trésorerie	40 653	42 844	46 938	44 114	46 739	53 635	50 461	58 529

La Commission a constaté une stabilisation du total général du bilan sur les quatre derniers exercices. L'examen de l'évolution des comptes de charges et produits montre un équilibre satisfaisant pour une association à but non lucratif. La trésorerie reste très saine (voir Compte de résultat synthétique).

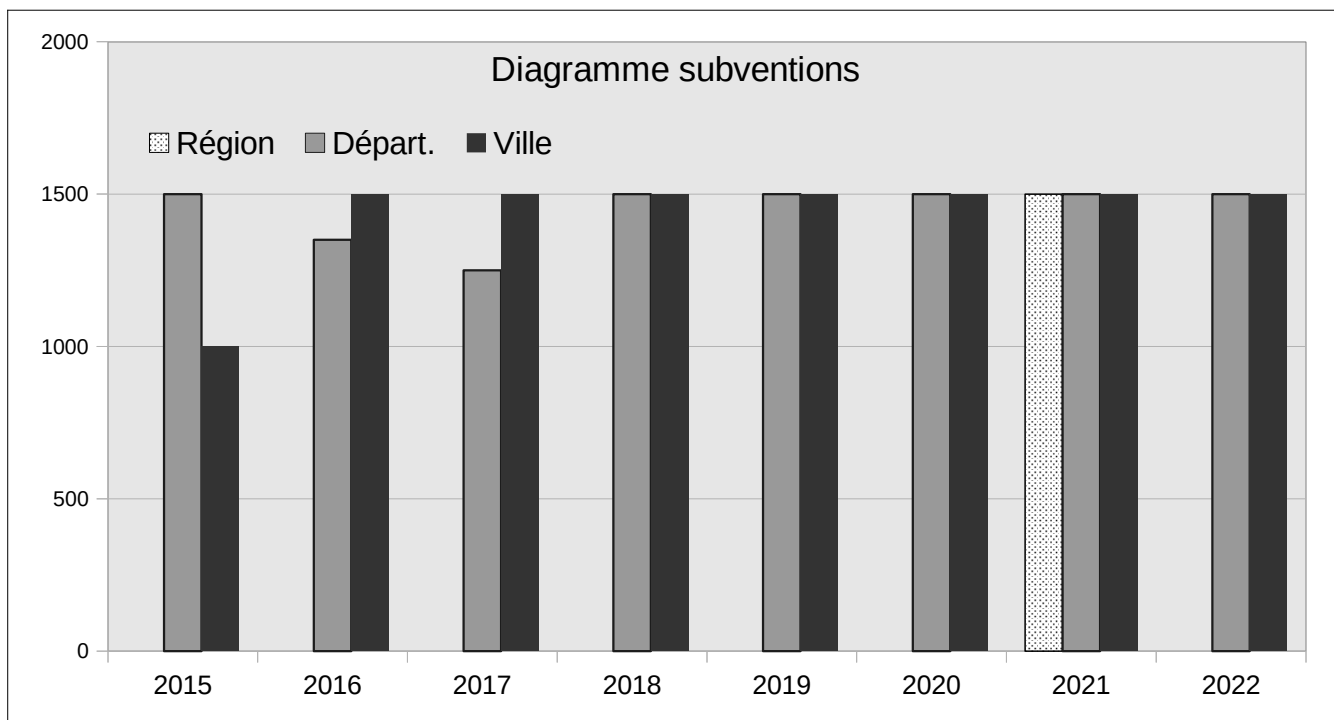


Alors que les tarifs n'ont pas été revus à la hausse, le montant des cotisations a atteint un montant supérieur au prévisionnel, sans atteindre le niveau de l'année précédente, mais la commission rappelle que de nombreux adhérents règlent leur cotisation le jour de l'Assemblée Générale.



Les subventions de fonctionnement versées régulièrement par le Conseil départemental de l'Hérault (1 500 €) et par la Ville de Montpellier (1 500 €) ont été renouvelées. La subvention

de 1 500 € de l'exercice 2021, attribuée par cette dernière et non versée suite à des problèmes administratifs, a été exceptionnellement versée au cours du présent exercice, mais comptabilisée à la bonne date (voir diagramme).



Concernant le bénévolat, le montant a été porté à 102 641 € pour tenir compte de la majoration du prix du SMIC horaire de 0,9 %, fixée par les services fiscaux pour l'année 2022 et du travail supplémentaire effectué par Crousilles Michel, membres du CA .

La commission rappelle que, dans son rapport de 2019, elle avait préconisé la tenue d'un tableau statistique du nombre de personnes présentes aux différentes conférences, animations ou sorties (adhérents et non-adhérents) pour un meilleur suivi de l'activité de l'association.

Les responsables des différentes sections ont bien voulu nous fournir ces documents importants car il permettent de connaître, bien qu'approximativement, le nombre de personnes ayant participé à nos différentes activités au cours de l'année écoulée.

Section	Manifestations Sorties	Réunions Animations	Participants adhérents	Participant non- adhérents
Botanique	11	3	238	6
Mycologie	10	16	140	95
Entomologie	7	6	200	25
Géologie	2	7	230	0

Dans ce tableau, il n'est pas indiqué le nombre de visiteurs ayant visité notre stand lors des manifestations auxquelles notre société a participé (Botanique à Laverune, Foire aux Associations, Journée « les Grès de Montpellier » à Méric) et qui peut être estimé à plusieurs centaines.

Au terme de son travail de vérification, la Commission a une nouvelle fois exprimé sa satisfaction, tant au regard des explications fournies qu'à la qualité de la comptabilité : les comptes présentés par le trésorier sont justes et sincères.

En conséquence, **la Commission conclut à une proposition d'approbation des comptes par l'Assemblée Générale de la SHHNH.**

Le président de la Commission de vérification des comptes,
Jean-Paul Marger